

## PETITE-FORÊT

# Bilan de mi-mandat : l'opposition interpelle la majorité

A Petite-Forêt, le bilan de mi-mandat fait l'objet d'une nouvelle interpellation de la majorité par Gérard Quinet, leader du plus grand groupe d'opposition. Ce dernier estime avoir été censuré.

**N**ouvelle bisbille au conseil municipal de Petite-Forêt. Gérard Quinet, élu d'opposition, n'hésite jamais à chercher la petite bête du côté de la majorité. Mercredi 21 novembre, lors du conseil municipal, il a, à nouveau, interpellé Marc Bury, le maire, sur cette fois le bilan à mi-mandat.

### « Pour moi, ce livre est une diffusion municipale »

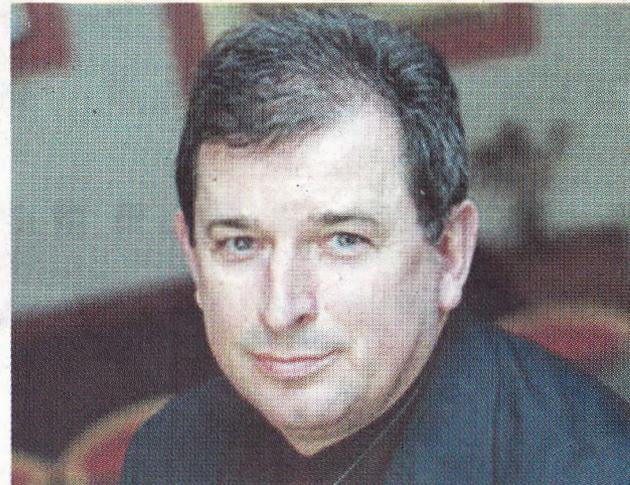
Un livret d'une vingtaine de pages que les Francs-Foréziens ont reçu. Titré « *L'action municipale* », il retrace les actions entreprises par la municipalité de Petite-Forêt. Et c'est sur ce livret que les avis divergent. « Pour moi, ce livre est une diffusion municipale », estime Gérard Quinet. Pas du tout, indique-t-on en mairie. « Les groupes de la majorité ont payé



Gérard Quinet juge qu'il y a eu « *censure* ».

ce bilan de mi-mandat sur leurs fonds propres. » Pour l'élu d'opposition et ses complices, pas de doute possible. « Il y a le logo de la mairie, un édito signé du maire et le

nom des groupes de la majorité n'apparaît nulle part », énumère Gérard Quinet. Le conseiller d'opposition estime avoir été censuré. « Pour moi, ce livre est une dif-



Pour Marc Bury, il n'y a « *rien à dire* ».

fusion municipale. Or, dans ce genre de diffusion, une tribune doit être accordée à l'opposition, estime-t-il. Je trouve que nous sommes censurés. » Du côté de la majorité, le bilan

de mi-mandat ne devait pas forcément comporter d'espace pour l'opposition. « Pourquoi laisser une tribune à l'opposition alors que c'est la majorité qui paie tout ? »,

réplique-t-on en mairie. « J'aurais pu faire ce livre sur les deniers de la mairie. Or, cela n'a coûté aucun euro à la commune et les articles ont été écrits par les élus », se défend Marc Bury, maire de Petite-Forêt.

En ce qui concerne les reproches de Gérard Quinet, l'édile ne manque pas d'argument. « Le logo de Petite-Forêt, tout le monde peut le prendre. Même les élus d'opposition, argue Marc Bury. Et je suis le maire de Petite-Forêt, pourquoi n'aurais-je pas le droit de l'inclure sur l'édito ? Si je ne peux faire ça, qu'est-ce que j'ai le droit de faire ? » Conclusion pour le premier magistrat : « aucune confusion possible. Pour moi, c'est un faux sujet. » Selon nos informations, le sous-préfet devait envoyer une lettre au maire de Petite-Forêt. ■ **Kévin Moreau**